

2020/19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	25	25

Date de la convocation :	le 10 juillet 2020
Date d'affichage :	Le 24 juillet 2020

Séance du 16 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE et Corinne TROUVAIN
Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Philippe BOMTEMPS, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPLYNSKI, Gérard DELANEF, Jean-Pierre DESMOULINS, Olivier FERREIRA (a quitté la salle pour le vote), Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Michel HARNY, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre LEBOEUF, Hervé LE DROUMAGUET, Florent MAZIERES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN.

Absents représentés : Monsieur DENNEL par Monsieur BONTEMPS, Monsieur LEBON par Monsieur HARNY et Monsieur ROUGEAUX par Monsieur DELANEF.

Absents non représentés : Madame Khristine FOYART et Monsieur Daniel LARONZE

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Vote du Compte Administratif 2019

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Monsieur le Président quitte la salle et le Comité syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le compte administratif du Budget principal du SEZEO peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET PRINCIPAL					
Résultats reportés		3 295 166,56 €	1 809 508,66 €	1 809 508,66 €	3 295 166,56 €
Opérations de l'exercice	728 736,15 €	2 479 789,45 €	5 417 245,23 €	3 389 885,93 €	5 869 675,38 €
TOTAUX	728 736,15 €	5 774 956,01 €	7 226 753,89 €	3 389 885,93 €	9 164 841,94 €
Résultat de clôture		5 046 219,86 €	3 836 867,96 €		1 209 351,90 €
Restes à réaliser			7 518 331,18 €	7 518 331,18 €	9 115 414,64 €
RESULTAT CUMULE		5 046 219,86 €	2 239 784,50 €		2 806 435,36 €

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 060-200069292-20200716-202019-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2019, tel que résumé en annexe,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



COMPTE ADMINISTRATIF 2019
NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
(article L2313-1 du CGCT)

La présente note retrace de manière synthétique les réalisations budgétaires du SEZEO pour l'année 2019 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

1. CONTEXTE

La mission principale du SEZEO est d'assurer la bonne qualité du service de distribution publique d'électricité à l'échelle des 227 communes adhérentes :

- En veillant à la bonne exécution des contrats de concession conclus avec SICAE OISE et la SER,
- En réalisant les travaux de renforcement là où le réseau basse tension (BT) est en contrainte,
- En réalisant les travaux d'extension du réseau BT sur le périmètre de la SER,
- En favorisant l'amélioration esthétique du réseau notamment par l'enfouissement des lignes, coordonné aux autres réseaux « secs » (éclairage public et télécommunications).

Le SEZEO assure par ailleurs à titre optionnel la gestion complète des installations d'éclairage public (maintenance et investissement) pour 68 communes.

Le SEZEO se veut également acteur de la transition énergétique, en lien étroit avec son activité sur les réseaux électriques. Première action significative : le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques terminé en 2019.

En 2019 il a également été décidé de créer une société d'économie mixte locale en partenariat avec les deux Entreprises Locales de Distribution d'électricité du territoire, SICAE OISE et SER.

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

a. Ressources

Le SEZEO tire sa principale ressource de la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE), collectée par les fournisseurs d'électricité et fixée à un coefficient 6 (maxi 8,5) depuis 2016.

En 2019 la TCFE représente une recette de 1,727 millions d'euros, soit une recette en baisse pour la 2^{ème} année consécutive (-4% par rapport à 2017). Cette baisse s'explique notamment par un hiver doux, couplé à une meilleure maîtrise de l'énergie des consommateurs.

Les redevances versées par les concessionnaires dites R1 et R2 sont comptabilisées à hauteur de 466 k€. Ces recettes se veulent stables en raison de la négociation d'un terme fixe au niveau de la R2.

Le SEZEO a également enregistré des recettes exceptionnelles liées à la vente d'un véhicule et à des remboursements d'assurance.

À ces ressources s'ajoutent les redevances annuelles des communes adhérentes à l'éclairage public (261 k€).

Les recettes de fonctionnement totales constatées s'élèvent donc à 2,469 millions d'euros auxquels s'ajoutent le report des excédents antérieurs (3,295 millions d'euros).

b. Charges

Les charges à caractère général (chapitre 011 – 210 k€) comptabilisent les dépenses courantes du syndicat, y compris la maintenance de l'éclairage public (86 k€) et les frais d'exploitation des bornes de recharges pour 26 k€.

Le SEZEO emploie 4 agents à temps complet qui représente une masse salariale de 240 k€ (chapitre 012).

Les charges financières sont quant à elles en baisse étant donné que le SEZEO continue d'amortir normalement ses emprunts.

Au global, les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à 552 k€ et représentent ainsi 23 % des recettes de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement brute dégagée en 2019 est de 1,881 M€.

L'amortissement des immobilisations est de 140 k€.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

a. Dette

Le SEZEO a repris les emprunts des structures antérieures à sa création. Le capital restant dû au 31/12/2019 est de 514 k€, soit une capacité de désendettement inférieure à un an. L'amortissement 2019 représente 119 k€. Tous les emprunts sont à taux fixe.

b. Investissements réalisés

En 2019, le SEZEO a réalisé 2,987 millions d'euros de travaux pour son propre compte.

Il a également réalisé 2,297 millions d'euros de travaux pour le compte des communes dans la cadre des opérations sous mandat.

Au global, cela représente une dépense de 5,29 M€ de travaux confiés aux entreprises locales de travaux public.

c. Financement des investissements

Le syndicat a perçu les subventions suivantes en 2019 :

- Pour l'amélioration esthétique des réseaux (article 8 – SICAE OISE :	320 k€
- Participation des communes aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du SEZEO	340 k€
- AVERE (borne de recharge véhicules électriques)	28 k€
- Conseil départemental de l'Oise	26 k€
- DETR	8 k€

Le Président,
O. FERREIRA



Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 060-200069292-20200716-202019-DE



SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

CA 2019

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Président,
A Thourotte, le 16/07/2020
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Thourotte, le 16/07/2020

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

28
25
25
25
11

Date de convocation : 10/07/2020

Les membres du Comité syndical,

SECTEUR CLERMONTOIS PLATEAU PICARD	
Monsieur CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	
Monsieur FOURNIER Alain	
Monsieur MAZIÈRES Florent	
Monsieur RUMEAU Didier	
Monsieur LESUEUR Thomas (suppléant)	
Monsieur ROUSTAING Christophe (suppléant)	
SECTEUR COMPIÉGNOIS	
Monsieur DENNEL Alain	
Monsieur DESMOULINS Jean-Pierre	
Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre	
Monsieur LEBON Claude	
Monsieur BONTEMPS Philippe (suppléant)	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

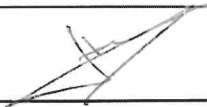
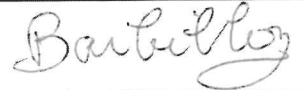
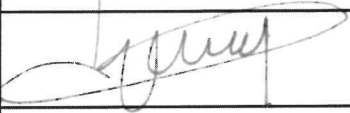
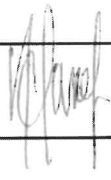
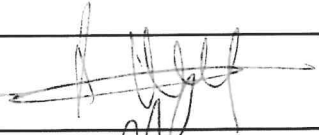
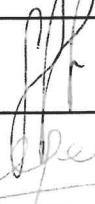
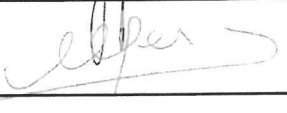


ID : 060-200069292-20200716-202019-DE

SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

CA 2019

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Monsieur HARNY Michel (suppléant)	
SECTEUR FORCE ÉNERGIES	
Monsieur BARBILLON Philippe	
Monsieur BÉRANGER Didier	
Monsieur PEYR Patrick	
Monsieur ROUGEAUX Éric	
Monsieur DELANEF Gérard (suppléant)	
Monsieur MAROT Laurent (suppléant)	
SECTEUR PLAINE D'ESTRÉES SAINT DENIS	
Madame DECAMP Annick	
Monsieur LANGLOIS-MEURINNE Grégoire	
Madame MERCIER Sophie	
Monsieur CALET Christophe (suppléant)	
Monsieur COLLIN Bruno (suppléant)	
SECTEUR RESSONTOIS	
Monsieur HEDUY Christian	
Monsieur LARONZE Daniel	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 060-200069292-20200716-202019-DE



SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Madame SANTUNE Nadine	
Madame BASTIEN Catherine (suppléante)	
Monsieur LUISIN Arnaud (suppléant)	
SECTEUR THOUROTTOIS	
Monsieur CARVALHO Patrice	
Monsieur LE DROUMAGUET Hervé	
Monsieur TASSIN Jackie	
Monsieur BOUCHER Patrick (suppléant)	
Monsieur COLLÉ Gérard (suppléant)	
SECTEUR VALOIS	
Monsieur GAGE Daniel	
Monsieur GROS Claude	
Monsieur HAUDRECHY Jean-Pierre	
Monsieur DE SOUSA Jean-François (suppléant)	
Monsieur LE VIENNESSE Yan (suppléant)	
SECTEUR VALLÉE DE L'OISE ET PAYS D'HALATTE	
Monsieur FERREIRA Olivier	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

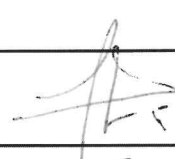
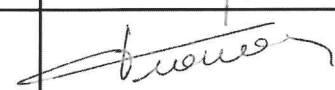
Berger
Levrault

ID : 060-200069292-20200716-202019-DE

SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

CA 2019

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Madame FOYART Khristine	
Monsieur MESSIO Denis	
Madame TROUVAIN Corinne	
Monsieur BERNARD Xavier (suppléant)	
Monsieur FOURDRINIER Éric (suppléant)	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/07/20, et de la publication le 24/07/20

A, le